

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE Gestion (CORRIGÉ)		COUR SUPÉRIEURE Action collective	
PROVINCE DE QUÉBEC					
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de			
No : 500-06-001045-208				12 septembre 2024	
L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER, J.C.S. [JL4908]					

NEGAR HAGHIGHAT Demanderesse	Procureur(s) Me Mathieu Charest-Beaudry Me Jessica Lelièvre Trudel Johnston & Lespérance 750, Côte de la Place d'Armes, bureau 90 Montréal (Québec) H2Y 2S8 Me Guy Paquette [Présent] Paquette Gadler inc.
	ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC. Et Als. Défenderesse

Nature de la cause	Action collective
--------------------	-------------------

Cote(s)	Requête (s)
	DEMANDE PAR COURRIEL POUR ENTÉRINER LE PROTOCOLE DE L'INSTANCE ET PROLONGER LE DÉLAIS D'INSTRICPTION

Paratechnicienne judiciaire Johanne Dion	Interprète _____	Sténographe _____
---	---------------------	----------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE					
Audition AM :	Début 10h00	Fin 10h30	Audition PM :	Début	Fin

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition
---------------------------------------	------------------------

HEURE

10h00	Réception du courriel faisant la demande d'entériner le nouveau protocole de l'instance et de prolonger le délai d'inscription au 21 novembre 2025 VU le consentement de toutes les parties et les motifs exposés à la demande :
-------	--

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE Gestion (CORRIGÉ)		COUR SUPÉRIEURE Action collective
PROVINCE DE QUÉBEC			
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de	
No : 500-06-001045-208			12 septembre 2024
L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER, J.C.S. [JL4908]			

	POUR CES MOTIFS LE TRIBUNAL :
	ENTÉRINE le nouveau protocole de l'instance; PROLONGE le délai pour inscrire pour instruction et jugement au 21 novembre 2025; SANS FRAIS DE JUSTICE
	Sylvain Lussier, J.C.S.
	Johanne Dion, Paratechnicienne judiciaire